

4 EME TOUR DU CHER DU COMITE DU CHER FFCT MARDI 1 AU VENDREDI 4 SEPTEMBRE 2015

INFOS

NOUVEAUX PARCOURS

4 ETAPES

Deux Options !!!!!

Accueil le lundi 31 Aout 2015 au CRJS d'Aubigny-sur-Nère Route de Oizon

	RANDONNEURS					TOURISTES				
	TOTAL		S/TOTAUX	MONTEES	DESCENTES	TOTAL		S / TOTAUX	MONTEES	DESCENTES
MARDI Aubigny/ Berry-Bouy	113/108	MATIN	76/71	731/608	766/631	77	MATIN	46	242	268
		A.MIDI	37	83	112		A.MIDI	31	112	142
MERCREDI Berry-Bouy / Préveranges	116	MATIN	66	308	279	107	MATIN	66	308	279
		A.MIDI	50	687	428		A.MIDI	41	546	281
JEUDI Préveranges /Goule	113	MATIN	71	708	969	88	MATIN	52	408	667
		A.MIDI	42	263	216		A.MIDI	36	214	173
VENDREDI Goule/Aubigny	142	MATIN	68	297	345	125	MATIN	56	280	328
		A.MIDI	74	579	547		A.MIDI	69/68	571/495	553/463
TOTAUX	484			3656/3533	3662/3527	397			2681/2605	2691/2601

OPTION CHOISIE **RANDONNEUR** **TOURISTE**

FICHE D' INSCRIPTION

NOM Prénom
 Date de naissance : / /
 Numéro de licence FFCT CLUB
 Adresse
 No téléphone fixe
 No téléphone portable
 Email(très conseillé)

La participation * demandée aux frais d' organisation , d' hébergement et de restauration (petit déjeuner , déjeuner et diner) est de deux cent vingt euros (FFCT) et de 240€,00 pour les autres participants

CHOIX	4 JOURS	220 €	3 JOURS	165 €	2 JOURS	110 €	1 JOURNEE	55 €
	REPAS Mardi	15 €	REPAS Mercredi	15 €	REPAS Jeudi	15 €	REPAS Vendredi	15 €
	Jour d' arrivée							

* Coût pour une arrivée la veille du départ d' une étape !!!

**Pour diminuer le coût , il y aura de deux à quatre personnes par chambre (deux à quatre lits) !
Occupants dans la même chambre !**

Compte tenu de la période d'organisation, les vingt premières inscriptions contenant l'acompte de 100 euros libellé à l'ordre du Comité du Cher FFCT seront enregistrées suivant la date d'envoi du courrier .
à Noel GILET 17 Rue du Docteur Armand Besson 18000 BOURGES .

Le chèque sera débité à partir du 1er MAI 2015 .

NB

L' âge minimum requis est de dix - huit ans dans l' année .

En fonction des possibilités d' accueil , le nombre de participants pourra être augmenté !

Le solde devra être transmis avant le 1er Aout 2015.

Signature précédée de la mention " lu et approuvé "

Document à fournir :
- Certificat médical autorisant la pratique du cyclotourisme

A le 201.

INSCRIPTION ENREGISTREE SOUS LE NUMERO **Date** . . / . . /